

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL

SEANCE DU 8 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 8 février à dix-neuf heures, le Comité syndical dûment convoqué le 1^{er} février deux mille vingt-trois, s'est réuni en la salle du Conseil à Le Cellier, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Anne-Marie CORDIER.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 16

Nombre de délégués présents (titulaires et suppléants) : 15

Nombre de délégués participant au vote : 13

Titulaires présents :

Elus Couffé : Daniel PAGEAU, Frédéric DELANOUE
Suzanne LELAURE Roseline VALEAU,

Elus Le Cellier : Aurélia AUDRAIN, Michaël DAVID,

Elues Ligné : Maurice PERRION Anne-Marie
CORDIER, Stéphanie BÉRITAULT, Déborah SIDDI

Elus Mouzeil : Daniel GARNIER, Jacqueline LE
TEXIER, Florence BEZIER

Suppléants présents :

Elus Ligné : Guillaume NIEL, Anita MENET

Suppléants absents excusés :

Elues Couffé : Cécile COTTINEAU

Elus Le Cellier : Alix ERMENEUX, Stéphanie
HERBETTE

Elus LIGNE : Aurélie VASSAULT DUVAL

Titulaire absent excusé :

Elus Le Cellier : Philippe MOREL, Céline ORTHION

Elus Mouzeil : Daniel MOULIN

Secrétaire de séance : Stéphanie BÉRITAULT

**N°08.02.2023-09 : ETUDE ENFANCE JEUNESSE : CONTRAT DE PRESTATIONS
DE SERVICE AVEC LA SOCIETE JEUDEV I**

Lors du vote du budget 2022, il était acté le lancement d'une étude enfance jeunesse sur le territoire du SIVOM.

Après consultation, c'est la société JEUDEV I qui a été retenue pour réaliser cette étude pour un montant de 12 900 € TTC.

Cette étude réalisée par la société JEUDEV I se réalisera en deux phases :



- Une phase diagnostic qui comprend une analyse statistique, des entretiens avec les acteurs clés du territoire et un questionnaire qui sera diffusée auprès des familles.
- La seconde phase consistera en la rédaction d'un nouveau projet pour le SIVOM avec la définition de nouvelles orientations puis d'un programme d'actions.

Vu le code général des collectivités territoriales

Considérant le rapport présenté par la Présidente,

Après en avoir délibéré, le Comité syndical :

Suffrages exprimés :			
Voix pour : 13	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0

- Autorise la signature de contrat de prestation de service avec la société JEUDEV I ainsi que tous les documents y afférent.

Pour extrait conforme aux registres
La Présidente,
Anne-Marie CORDIER

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture le :